



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 25 octobre 2024
Nombre de conseillers présents : 29	
Nombre de suffrages exprimés : 37 dont : 8 pouvoirs	

SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Priest-Bramefant.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléant de Stéphane BARDIN)

Absents ayant donné un pouvoir :

Roland GENESTIER a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude DENIER, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE, Matéo MOREL a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT, Thierry SEGUIN a donné pouvoir à Pascale MORIN

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Pascal LABBE, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Michel GAUME

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024_150 : Pôle ados - Tarifs des séjours

Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Dans le cadre de sa compétence ALSH extrascolaire, Plaine Limagne poursuit une politique d'animation auprès du public ados. Afin de permettre aux jeunes de vivre et de pratiquer des activités innovantes et différentes du milieu familial, renforcer le bien-vivre ensemble, des mini-séjours multi-activités sont proposés. Visant la découverte culturelle et environnementale, il est proposé, aux côtés des activités consommatrices, des activités de découverte culturelle et environnementale.

4 séjours seront organisés en 2025. 3 seront dans le périmètre de la région, et donc déclarés en séjours accessoires. Un séjour sera hors de la région, et répondra à des critères différents.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) exigeant de définir au minimum deux tranches tarifaires prenant en compte les ressources des familles, il est proposé, pour les séjours en région, de reconduire la tarification dégressive déjà adoptée en 2024 suivant le quotient familial, en cohérence avec la tarification des ALSH Plaine Limagne, comme suit :

QF	Habitant CCPL	Habitant hors CCPL
0 à 550	80 €	104 €
551 à 750	100 €	130 €
751 à 950	120 €	156 €
951 à 1200	140 €	182 €
1201 à 1500	160 €	208 €
1501 à 2000	180 €	234 €
Supérieur à 2001	200 €	260 €

Pour le séjour hors région, une grille différente est nécessaire car il ne bénéficie pas de financement CAF. La grille proposée est la suivante :

QF	Habitant CCPL	Habitant hors CCPL
0 à 550	160 €	208 €
551 à 750	180 €	234 €
751 à 950	200 €	260 €
951 à 1200	220 €	286 €
1201 à 1500	240 €	312 €
1501 à 2000	260 €	338 €
Supérieur à 2001	280 €	364 €

Afin de permettre l'accès aux séjours aux plus faibles revenus, une participation financière via le dispositif Aides aux vacances enfants (Ave), géré par Vacaf, service commun des caisses d'allocations familiales, est versée en fonction des ressources des familles bénéficiaires (de 1 à 700).

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- de valider les grilles tarifaires ci-dessus pour les 4 séjours ados de 2025,
- d'autoriser le président à faire toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 14 novembre 2024

Le président, Claude RAYNAUD

Original électronique signé électroniquement